



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

**DECISION :**

**SERVICE : CULTURE**

Affaire suivie par : Muriel Musqui

**N°D2023-219-EA**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE – AIDE À L'INVESTISSEMENT DES ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021C-88-EA approuvant le projet d'établissement de l'École des Arts ;

Considérant le projet de modernisation de l'École des Arts, s'agissant de l'achat d'instruments supplémentaires, de matériels pédagogiques et informatiques ;

Considérant que, pour soutenir la réalisation de ces projets, des subventions sont sollicitées pour l'année 2024, auprès du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, pouvant aller jusqu'à 50% du montant total conformément à la fiche du schéma culturel du Conseil Départemental. En cas de réalisation partielle du projet, le département est susceptible de proratiser la subvention octroyée ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,**

1°) - De solliciter auprès du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne une subvention d'un montant de 3000 € TTC pour l'aide à l'investissement de l'École des Arts ;

2°) - De signer les conventions ou autres documents afférents à cette demande ;

3°) - Précise que ce projet sera prévu au budget Primitif 2024.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 08 décembre 2023



Le Président  
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 11 décembre 2023

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 11 décembre 2023

-----

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)